

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 31 (1902)

Heft: 3

Artikel: La nouvelle carte de la Suisse

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1041116>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La nouvelle carte de la Suisse

Si beaucoup d'entreprises ne donnent pas les résultats attendus, la cause en est souvent dans l'étude incomplète des projets. La mise en exécution prématuée d'un plan insuffisamment mûri amène des déceptions nombreuses, et, malheureusement, le travail se trouve souvent trop avancé lorsqu'on veut y apporter des changements et des améliorations.

Ce n'est pas un pareil reproche que l'on pourrait adresser aux collaborateurs de la nouvelle carte murale de la Suisse. Rien dans la réalisation de cet important travail n'a été précipité. L'idée d'établir une nouvelle carte de notre pays a germé il y a bientôt vingt ans ; des différentes discussions qu'elle a soulevées, des divers modèles qu'elle a fait naître, est sorti un plan net et précis, dont l'exécution nous a dotés d'un travail cartographique, on peut le dire, parfait à beaucoup de points de vue.

Au moment où la Confédération distribue gratuitement à nos écoles la nouvelle carte murale, il est intéressant d'examiner le côté historique de la question, c'est-à-dire de suivre les différentes péripeties par lesquelles le projet a passé, depuis sa naissance jusqu'à sa réalisation.

Nous empruntons les données suivantes au travail que le colonel Lochmann, ancien directeur du Bureau topographique fédéral, a publié dans le *Globe*, organe de la Société de géographie de Genève (1901, numéro de juin).

Aujourd'hui, on tire parti largement des nouveaux procédés scientifiques pour la représentation des terrains. Ainsi, les cartes de l'état-major figurent parmi les meilleurs travaux de ce genre ; les cartes routières bien établies sont nombreuses et les atlas publiés actuellement renferment des feuilles excellentes. Mais ce progrès ne s'est pas réalisé pour ce qui concerne les cartes murales, car la publication de ces dernières n'offre pas toutes les garanties financières voulues. En effet, éditer une carte murale de la Suisse sans être assuré de la vente à chaque école est une entreprise hasardeuse, à cause du peu d'écoulement de l'édition et des dépenses considérables. Aussi, émit-on le vœu que la Confédération devait favoriser l'établissement de la carte par un subside accordé à un éditeur, ou charger de l'exécution du travail le Bureau topographique fédéral.

En 1883, M. Luthy, maître de gymnase, proposa, dans une réunion de la Société de géographie de Berne, de demander à la Confédération la publication d'une carte murale qui serait vendue à prix coûtant. Cette même proposition fut aussi discutée dans deux assemblées des Sociétés de géographie suisses,

à Zurich en 1883 et à Berne en 1884, puis communiquée au Département militaire fédéral. La même demande, accompagnée d'un projet prévoyant une dépense de 18,000 fr., fut renouvelée en 1885 par M. Luthy et M. Kümmerly, lithographe.

Pendant les deux années suivantes, le Département militaire et le Bureau topographique étudièrent la question qui fut résolue négativement. On ne voulait pas enlever une ressource à l'industrie privée : tel a été le prétexte invoqué pour le refus ; mais, en réalité, on redoutait une dépense pourtant minime.

Ce fut une heureuse faute, dit le colonel Lochmann, car les modèles présentés à cette époque n'étaient pas assez perfectionnés. Mais l'idée n'était pas abandonnée pour toujours ; elle reparut en 1891, lorsque le professeur Amrein, de Saint-Gall, et le lithographe Schlumpf, de Winterthour, sous l'instigation du professeur et cartographe Becker, de Zurich, offrirent au Conseil fédéral d'établir, moyennant un subside de 24,000 fr., une carte murale de la Suisse qui aurait été vendue aux cantons. Le modèle que proposaient les nouveaux éditeurs était fort bien réussi.

La Société suisse des ingénieurs et architectes eut aussi sa part d'influence dans la publication de la nouvelle carte. Elle nomma une commission pour l'étude des progrès à réaliser dans le domaine de la cartographie, pour les besoins de l'enseignement, des études scientifiques et militaires. Le rapport de cette Commission au Conseil fédéral concluait également que la Confédération devait faciliter l'œuvre projetée.

En décembre 1891, MM. Kümmerly, Schmid et Franck, éditeurs, proposèrent un nouveau modèle, supérieur à tous les précédents. Avec une subvention de 35,000 fr., ils s'engageaient à publier une carte avec courbes de niveau et tons relief.

Comme on peut s'en convaincre, l'idée se précise, le plan s'améliore, mais à mesure les subsides sollicités grossissent.

Envahi par ces offres et ces demandes, le Conseil fédéral renvoya toutes ces pièces au Département de l'Intérieur, qui désigna une Commission¹, afin d'étudier le projet sous toutes ses faces et de formuler des propositions.

Cette Commission officielle eut plusieurs séances, dont la première fut tenue en avril 1892, sous la présidence du conseiller fédéral Schenk. Après avoir démontré que la publication d'une nouvelle carte de la Suisse répondait à un réel besoin et que le subside fédéral ne lésait en rien l'autonomie des cantons en matière scolaire, elle examine les divers projets déposés jusque-là et conclut qu'ils ne réaliseraient pas suffisamment l'idéal cherché. Ses desiderata furent transcrits dans un cahier

¹ Cette Commission était composée de MM. le colonel Keller, chef du bureau d'état-major ; le colonel Becker, prof. et cartographe ; Held, ingénieur au Bureau topographique ; Graf, prof. ; Rosier, professeur ; Wæber-Lindt, à Berne ; Wettstein, à Zurich.

des charges, achevé en février 1893, fixant les bases de la nouvelle carte.

A la suite de ces délibérations, le 20 mars 1893, le Conseil fédéral déposa un message aux Chambres pour les engager à rendre le décret contenant les dispositions suivantes :

1^o La Confédération remettra gratuitement la carte aux écoles publiques suisses ;

2^o Le crédit nécessaire, soit 85,000 fr., sera réparti sur les années 1894-1896 ;

3^o Les cantons auront à leur charge l'entoilage et le montage de la carte.

Le Conseil des Etats discuta le projet en premier lieu et en vota les dispositions, avec la modification que la carte devrait être donnée aux cantons toute montée. A cet effet, le crédit fut élevé à 100,000 fr. Le décret ainsi modifié fut admis également par le Conseil national, le 31 mars 1894. A cause des difficultés de toute nature qui ont surgi depuis, ce qui a augmenté considérablement les dépenses, les Chambres ont accordé, en 1900, un crédit supplémentaire de 67,000 fr.

Les bases principales de la carte étaient fixées par le cahier des charges, mais il restait à déterminer les points de détail.

Une nouvelle Commission, choisie par le Département fédéral de l'Intérieur, parmi les géographes et les professeurs de la Suisse¹, seconda le Bureau topographique dans cette besogne. La minute de la carte, établie d'après les instructions du cahier des charges et de cette Commission, fut envoyée aux cantons pour étude et observations.

En novembre 1895, la gravure définitive put être commencée. L'année suivante, un concours fut ouvert pour la peinture de la carte, c'est-à-dire pour la représentation du relief au moyen des teintes. Vingt-deux travaux furent présentés, et le jury décerna les deux premiers prix à l'ingénieur Imfeld, à Zurich, et au lithographe Kümmel, à Berne.

M. Imfeld fut chargé d'élaborer le modèle définitif en combinant le groupement topographique qu'il avait proposé avec les couleurs claires et agréables du projet Kümmel. Le travail fut achevé en 1897 ; le jury se rassembla de nouveau et ne trouva pas assez de vie dans les couleurs. L'auteur, M. Imfeld, se refusa à faire tous les changements et les corrections demandés. M. Kümmel, qui avait obtenu l'exécution lithographique de la carte, proposa alors un nouveau modèle pour la représentation du relief par les ombres et les teintes. Le Département

¹ Formaient cette Commission : MM. Rosier, à Genève ; Knapp, à Neuchâtel ; Viret, à Lausanne ; Dr Hotz-Linder, à Bâle ; Dr Aeppli, à Zurich ; Waeber-Lindt, à Berne ; l'abbé Waser, à Schwytz ; Amrein, à Saint-Gall ; Dr Tarnuzzer, à Coire ; Mariani, à Locarno. Le colonel Lochmann, représentant le Bureau topographique avec les ingénieurs Held et Rosenmund, fut appelé à la présidence.

fédéral de l'Intérieur, avec le consentement de l'ingénieur Imfeld, accorda une année à M. Kümmerly pour son travail, qui fut achevé en juillet 1898. Cette fois-ci, le jury se déclara satisfait ; le modèle fut accepté définitivement et l'on put enfin passer à l'exécution lithographique et à l'impression.

Le tirage — 10,000 exemplaires environ — présente aussi de nombreuses difficultés. C'est une opération des plus délicates : les quatre feuilles qui composent la carte doivent passer chacune quatorze fois sous la presse, afin de prendre toutes les teintes voulues.

Actuellement, le tirage s'achève ; bientôt, toutes les écoles de notre patrie possèderont une carte de la Suisse simple, belle et scientifique à la fois.

Des études longues et sérieuses que nous venons de résumer, est né un véritable chef-d'œuvre national. La nouvelle carte fait honneur à la Suisse, au Bureau topographique, aux Commissions d'études et au lithographe intelligent qui a montré une énergie et une persévérance rares dans l'accomplissement de ce remarquable travail.

P.



BILAN GÉOGRAPHIQUE DE L'ANNÉE 1901

(Suite.)

Asie

Si la lutte pour l'influence coloniale s'est apaisée en Afrique, grâce à une entente pour la délimitation des zones influencées, elle n'en est que plus vive en Asie, où l'immense empire chinois est l'enjeu principal. Ici se rencontrent encore l'Angleterre, la France, l'Allemagne, mais ayant, cette fois, en face d'elles la Russie, les Etats-Unis et même le Japon.

Déjà la *Russie* a su tirer à elle une énorme portion de la couverture du continent asiatique. Ses possessions sibériennes et centrales se chiffrent en superficie par 17 millions de kilomètres carrés, soit les $\frac{2}{3}$ de l'Asie ou presque le double de l'Europe.

Et ce n'est pas tout. Depuis une vingtaine d'années, elle a su envahir pacifiquement par ses colons, ses cosaques et son commerce tout le Nord de l'empire chinois jusqu'aux montagnes du Thibet Kouldja, en Dzoungarie ; Kaschgar et Yarkand, dans le *Turkestan oriental*, sont de plus l'objectif des corps d'armée russes postés sur la frontière, tandis que toutes les oasis de la Mongolie renferment des commerçants russes qui sont leurs avant-coureurs. Une multitude d'explorateurs ont fini par relever la carte de ces immenses régions, qui